

Motion de MM. Pierre Losio, Roberto Broggin, Sacha Pfister, Gilbert Mouron, Bernard Lescaze, Robert Pattaroni, Mmes Isabelle Brunier, Véronique Pürro, Maria Beatriz de Candolle et Anne-Marie Bisetti: «Bains des Pâquis: pour une convention triennale de gestion avec l'Association des usagers des bains des Pâquis (AUBP)»

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du
12 novembre 1996)

MOTION

Considérant:

- que le partenariat de quatre ans entre la Ville de Genève et l'AUBP pour mener à terme la rénovation des bains dans les délais et le budget impartis a été un succès;
- l'ancrage social des bains des Pâquis dans la vie de la cité;
- le succès populaire, la fréquentation régulière et intense que connaissent les bains des Pâquis;
- la politique de prix modérés menée par l'AUBP, la qualité et la convivialité des prestations offertes à la population;
- la spécificité des tâches et les responsabilités assumées par l'AUBP (gestion et coordination d'un équipement public et de son personnel, entretien des installations, organisation de la sécurité, nettoyage, etc.);
- les projets annoncés dans les domaines sportifs, culturels et sociaux (promotion des écoles primaires, activités santé et loisirs, amélioration des équipements);
- la nécessité pour l'AUBP d'avoir une vision prospective de la gestion des bains des Pâquis pour la planification des aménagements et le développement des activités,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à renouveler sa confiance à l'AUBP en portant la durée de la convention de gestion à trois ans (renouvelable), sous réserve du vote annuel de la subvention inscrite au budget de la Ville de Genève.